

## Communiqué de presse

### Traitement efficient des problèmes d'appareil locomoteur Etude pilote : la chiropratique est moins coûteuse et plus satisfaisante

**Berne, 9 décembre 2015 – Les chiropraticiennes et chiropraticiens suisses assurent aux patients souffrant de douleurs au dos, aux épaules ou aux hanches un traitement moins coûteux et plus satisfaisant. C'est ce que montre une étude pilote, situant à quelque 400 francs de moins le coût moyen de traitement des patients qui ont consulté en premier recours un chiropraticien.**

Statistiquement, la moitié de la population suisse se plaint régulièrement de maux de dos. Les problèmes d'appareil locomoteur provoquent ainsi des coûts annuels estimés à 14 milliards de francs. Le développement démographique s'accompagne d'un accroissement du nombre des patients chroniques.

#### **Soulager les médecins de famille**

Le groupe qui avait consulté d'emblée un chiropraticien plutôt qu'un généraliste a représenté un coût moyen de traitement inférieur de quelque 400 francs, et témoigné d'une satisfaction plus marquée à l'égard du traitement. Cela permettrait d'une part de soulager des généralistes aujourd'hui surchargés et d'autre part de renforcer l'intégration des soins à laquelle tout le monde aspire. Les patientes et les patients doivent en effet bénéficier du traitement qui s'avère le plus efficient. C'est dans leur intérêt mais aussi dans celui de l'ensemble de notre système de santé.

L'étude pilote a été menée de février 2011 à février 2013 sur mandat de ChiroSuisse en collaboration avec un prestataire de télémédecine et un assureur maladie suisses. L'étude a été publiée en 2015 par la réputée revue médicale américaine *Journal of Manipulative and Physiological Therapeutics* (JMPT).

La chiropratique, l'une des cinq professions médicales universitaires reconnues, est une approche médicale naturelle (essentiellement manuelle) et globale des problèmes de l'appareil locomoteur et de leurs conséquences biomécaniques et neurophysiologiques. La colonne vertébrale, le bassin et les articulations périphériques y jouent un rôle central, sur les plans diagnostique et thérapeutique. Les chiropraticiens, au bénéfice d'une formation médicale et spécialisée de six à huit ans, sont donc des thérapeutes de premier recours, habilités à poser un diagnostic, à procéder à des examens, à émettre des prescriptions et à assurer une prise en charge complète des patients. Leurs prestations sont d'ailleurs prises en charge par l'assurance maladie de base. ChiroSuisse est l'association professionnelle des chiropraticiens suisses et compte quelque 300 membres, la plupart exerçant comme praticiens indépendants.

Pour toute question: Service médias ChiroSuisse, santemedia SA, Grazia Siliberti, tél. mobile 079 616 86 32, [info@santemedia.ch](mailto:info@santemedia.ch)